

PAR COURRIEL

Québec, le 10 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 mars 2025, la députée de D'Arcy-McGee inscrivait au feuilleton une question concernant le financement octroyé au Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP) de Montréal. Selon un article paru dans le journal « Le Devoir » du 18 février dernier, certains organismes communautaires œuvrant en prévention auprès des personnes utilisatrices de drogues, dont le GRIP, dénonçaient l'absence de réponse du gouvernement à leurs demandes de soutien financier pour l'année financière 2024-2025.

Le GRIP est un organisme situé à Montréal. Depuis 2018, l'organisme bénéficie d'un soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment pour le déploiement d'un service mobile de vérification de drogues dans le cadre d'événements festifs à travers la province.

Pour l'année 2024-2025, les versements de financement prévus aux organismes comme le GRIP ont été sujets à des délais administratifs avant d'être autorisés, reportant la confirmation des montants disponibles pour les soutenir. Toutefois, ceux-ci ont été confirmés le 19 février 2024.

Depuis, des échanges avec le GRIP ont eu lieu afin de trouver des solutions rapides aux enjeux soulevés et éviter les bris de services pour cet organisme.

Veuillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. : 25-MS-01364